

Québec français



Le Petit Larousse illustré 1989

Jean-Pierre Jouselin

Number 74, May 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45419ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Jouselin, J.-P. (1989). Review of [*Le Petit Larousse illustré 1989*]. *Québec français*, (74), 87–88.

de Miron pour « Femme-pays », cinq auteures québécoises pour « Poésie au féminin » et une quinzaine d'auteur/e/s d'ici, de France et même d'Afrique pour « Florilège ». Mais le terme « lyrisme » perd ici tout son sens puisque, lors de l'objectivation, chaque thème fait l'objet, *ad nauseam*, d'une recherche maniacosystématique des « transgressions »... Le poète est un délinquant verbal qui transgresse !

La majorité des auteur/e/s cité/e/s ont droit à une courte biographie de même qu'à leur cliché. Servant de support aux textes, les illustrations, jolies sans plus pour le discours narratif, sont ratées pour le discours poétique. Jamais elles ne suggèrent : elles imposent.

Un discours narratif évacué en un chapitre et d'une qualité anémique, un discours poétique qui ne parvient pas à transcender le discours didactique tenu par les auteur/e/s : voilà la « littérature » vue par Guérin !

Pour conclure

Produire du matériel didactique n'est certes pas une tâche facile. Le seul respect de directives plutôt larges ou de quelques critères de non-discrimination ne suffira bientôt plus, par ailleurs, à répondre aux attentes de clientèles étudiantes multiethniques et même aux Québécois qui, tout en se préoccupant d'assurer la connaissance de leur propre littérature, se montrent en même temps de plus en plus ouverts à la diversité des cultures, y compris à celles qui sont véhiculées par des langues autres que le français et l'anglais.

Quant au littéraire, il peut être bien servi par les approches didactiques axées sur l'apprentissage des formes discursives. Il faudra cependant se souvenir des raisons qui ont éloigné la littérature de la scène didactique : l'abus du pouvoir institutionnel qui a produit des pratiques bêtifiantes, fondées sur la mémorisation de dates, de jugements irrévocables... Il faudra donc éviter le passage d'un didactisme à un autre, c'est-à-dire à un nouvel applicationnisme découlant d'un ensemble hétéroclite de pratiques communicatives. On peut craindre que les classes de français ne forment plus des lecteurs cultivés et avertis mais plutôt des décodeurs de messages, des praticiens de la communication.

Vouloir faire coïncider les objectifs de communication et de littérature est certes à encourager. À cette fin, il est désormais urgent de choisir à nouveau, dans une optique historique, sociale et multiculturelle, des œuvres qui permettent de développer des habiletés de lecture qui dépassent la seule appréciation des performances langagières et qui visent l'élaboration d'une authentique et solide culture littéraire, en relation avec l'apprentissage de la langue.

Le Petit Larousse illustré 1989

Jean-Pierre Jousset

Le Petit Larousse illustré a fait peau neuve pour 1989. Il est devenu plus maniable, ayant perdu en épaisseur plus d'une centaine de pages. Cependant, la nomenclature de la partie langue n'a pas diminué ; elle s'est au contraire enrichie de 5 500 mots nouveaux ! Cet accroissement n'a pas été réalisé au détriment des noms propres qui ont eux-mêmes augmenté d'un millier ; seuls l'emploi de pages un peu plus grandes en hauteur et l'utilisation de caractères très petits, à la limite de la lisibilité, ont rendu l'exploit possible.

Une partie des ajouts concerne les communautés francophones hors de France. Les mots qui leur sont propres ont presque triplé de la lettre A à la lettre E. La librairie Larousse fait donc preuve de modestie lorsqu'elle affirme, dans un communiqué de presse, que la part réservée à la langue parlée hors des frontières de l'Hexagone a pratiquement doublé. Ce sont les pays d'Afrique noire qui ont connu, en proportion, la plus forte augmentation. Dans l'édition 1988 et pour les cinq premières lettres de l'alphabet, deux mots les représentaient, « boubou » et « balafon ». En 1989, ce sont plus de 30 mots. Ce n'est que justice. Les pays du sud saharien où le français est langue de culture ont le droit de voir certaines de leurs particularités lexicales recensées. Celles et ceux qui ont eu le bonheur d'enseigner là-bas retrouveront les emplois de « aviation » pour désigner l'aéroport et de « concession » pour le terrain entourant la maison ; ils se rappelleront le « banco » avec lequel les maisons étaient construites, le « canari » dans lequel on gardait l'eau potable et le « dioula » qui vendait de tout. *Le Petit Larousse illustré* recense aussi les créations comme « débrousser » (défricher) et « douchière » (cabinet de toilette).

La Suisse et la Belgique ont fourni de nouveaux mots. Les helvétismes ont presque quadruplé, passant de 21 à 91, et les belgicisms, triplé de 28 à 81. La Louisiane a fait son apparition avec quatre mots. Les Antilles, qui n'en avaient qu'un seul, en ont maintenant six ; on peut déplorer qu'elles soient si peu représentées et surtout que Haïti ne soit pas mentionnée. Il faut cependant admettre que la maison Larousse est tributaire des listes de particularités lexicales déjà établies. Et toutes les régions de la francophonie n'ont pas encore d'inventaire lexical fiable.

Ce mouvement de reconnaissance de la diversité géographique du français s'est aussi manifesté à l'intérieur de la France. Aux régionalismes de l'Alsace, de l'Auvergne, du Languedoc, du Midi, de la Provence, déjà signalés dans les éditions précédentes, se sont ajoutés ceux de Bretagne avec le « chouchen », une boisson faite avec le miel, et ceux de Lyon avec le « gone », un enfant des rues.

Le Québec a, quant à lui, doublé sa liste avec « aplomber, s'aplomber », « atocatière », « beigne », « beignerie », « blanchon », « bleueterie », « bombe » (bouilloire), « bordée de neige », « buanderie » (blanchisserie), « buandier », « budgéter », « cacaoï », « capoter » (perdre la tête), « cèdre » (thuya), « cèdrière », « cégep », « cégéprien, ienne », « cenellier » (aubépine), « chiropratique », « ciné-parc », « cométique », « coqueron », « coquetel », « crosse », « décrocheur », « dépanneur », « doubleur, euse », « drave », « draver », « draveur », « été des Indiens », « évaluateur agréé ». Ce sont 34 mots nouveaux qui rejoignent les 33 déjà recensés les années précédentes. Ils ont été choisis en fonction des recommandations de l'Office de la langue française. Le seul qui contreviendrait à la politique relative aux québécismes serait l'adjectif « académique », employé au sens scolaire et qui selon les critères de l'office devrait être rejeté.

Si vous êtes responsable de cours de français écrit...
enfin de l'aide!



Pas un ouvrage ordinaire,
mais un matériel pédagogique avant tout **pratique** :

- ... qui met en valeur la **démarche inductive** de l'étudiant,
- ... qui évite le **vocabulaire métalinguistique**,
- ... qui table sur les **connaissances implicites** des locuteurs,
- ... qui propose des **exercices de réinvestissement**, des **tests hebdomadaires** et des **tests de révision** (tous avec corrigés).

1989 ISBN 0-88549-000-2
4 fascicules / 321 pages
29,95 \$

Infodoc, éditeur
3194, terrasse Sagard
Longueuil (Québec)
J4L 3J9

tél. 514-679-6922

À noter que tous les québécoismes, y compris « cégep » et « cégépien », sont identifiés par le terme Canada ; mais que, dans la présentation des collaborateurs de l'ouvrage, page 7, les éditeurs parlent d'une liste de québécoismes. Inadvertance ?

Quoi qu'il en soit, il est bon que la maison Larousse ait fait l'effort de reconnaître la diversité géographique du français et l'existence d'une francophonie pleine de vitalité. Mais il ne faut pas se leurrer : la présence de régionalismes, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs à la France, reste symbolique. Au total, ils ne doivent pas dépasser le millier, ce qui représente moins de deux pour cent de l'ensemble des noms communs. Les québécoismes ne sont guère plus de cent cinquante.

Le Petit Larousse illustré est d'abord et avant tout rédigé à l'usage des Français. Le point de vue exprimé est le leur. Les exemples renvoient au contexte politique culturel et social de la France. Quand un régionalisme est défini, c'est en fonction de l'usage français. « Pitonner » a pour paraphrase « pratiquer le zapping ». « Bleuets » est expliqué par « myrtille ». D'autre part, les recommandations de l'Office de la langue française sont ignorées. C'est le cas pour « académique ». De même « auteur », « docteur » et « écrivain » sont relevés sans leurs formes féminines.

Le fait que soit décrit prioritairement l'usage français explique la présence nouvelle de nombreux anglicismes, souvent inusités au Québec. C'est ainsi qu'ont été introduits « background », « because », « catcher », « clean », « se crasher », « zapping ». Le travail du lexicographe ne consiste pas à cacher des faits de langue qui déplaisent à certaines personnes ou certains groupes. Il réside dans la description de l'usage ou des différents usages de la communauté à laquelle il s'adresse et dans l'obligation morale qui lui est faite de donner à son lecteur les renseignements qui lui permettront de faire un choix éclairé. D'où l'importance des marques d'usage : « because » appartient au registre populaire, « clean », « se crasher », au registre familier. Aucun de ces trois mots ne relève du « bon usage ». Et si « background », « catcher », « zapping » ont été introduits sans mention particulière, « booster », « ferry-boat », « sponsoriser », qui figuraient dans les éditions précédentes, sont accompagnés des synonymes officiellement recommandés, « suramplificateur », « transbordeur » et « commander, parrainer ». Il ne faut donc pas conclure que *le Petit Larousse illustré* accueille le tout-venant sans discernement, commettant ainsi un crime de lèse-francité. Et le lecteur québécois n'est pas obligé d'accepter aveuglément « faire du zapping » puisqu'il a déjà à sa disposition « pitonner », même si ce dernier mot est perçu comme familier. L'emploi de l'anglicisme est certainement plus discutable.

Le travail du lexicographe n'est pas toujours accepté pour ce qu'il est. Il se heurte souvent à cette conception naïve du dictionnaire qui veut que tout mot qui s'y trouve soit « français », c'est-à-dire « conforme au bon usage et à la bienséance ». L'éditeur qui veut se prémunir contre les préjugés affirme donc dans son avis aux lecteurs que « les créations du français vivant, de la langue d'aujourd'hui, ont été enregistrées, sans concession...pour les vulgarismes... » Affirmation qu'il ne faut pas prendre à la lettre. « Conard » et « conasse », qui viennent de faire leur entrée, sont notés *vulgaire*. Et « chiotte », nouvellement introduit au sens d'automobile, et que le lexicographe note *populaire*, n'est pas exempt de vulgarité. Il en est de même pour « chiard », qui désigne un enfant. D'ailleurs, le nombre de vulgarismes signalés est sûrement en augmentation, puisque des mots qui figuraient dans l'édition précédente avec la mention *populaire* sont désormais notés : *très familier, vulgaire*. Il en est ainsi de la série dérivée de « chier » et qui comprend « chiant », « chiasse » et « chïée ».

Il n'est guère possible de relever tous les changements effectués lors de la refonte d'un dictionnaire comme *le Petit Larousse illustré*. Globalement, l'ouvrage a été amélioré et le lecteur est mieux servi. Cependant, ce que les éditeurs nomment « la fonction ludique du dictionnaire »² et qui consiste à satisfaire les amateurs de jeux de lettres n'est peut-être pas tout à fait compatible avec la vocation première d'un dictionnaire. Dans quelle mesure la volonté de satisfaire cette clientèle a-t-elle influé sur le choix de mots vieillissants tels « déduit » (amusement, distraction) et « chaumine » (chaumière misérable) ou de mots rarement employés parce que très spécialisés tels « chevreter » (mettre bas en parlant de la chèvre), « chauvir » (chauvir des oreilles : les dresser en parlant du cheval, de l'âne, du mulet) ou « chevillard » (petit du chevreuil âgé de sept mois) ? Et-ce vraiment dans l'intention de satisfaire un goût contemporain pour les œuvres anciennes que sont réintroduits des mots de la langue littéraire comme « blandice » (charme, séduction) ou « chétivité » ? Ces mots ont-ils vraiment leur place dans un dictionnaire qui se veut à la portée d'un large public ? Les 58 000 entrées de la partie langue sont un maximum pour un ouvrage de ce format. Il y a deux décennies elles étaient moins nombreuses et il faudra sans doute songer, pour les prochaines éditions, à une cure d'amaigrissement.

1. Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécoismes. *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques*, vol. 1, 2^e éd., Gouvernement du Québec, Office de la langue française.
2. *Petit Larousse illustré* 1989, « aux lecteurs », p. 6.